



Compte rendu du conseil municipal du 4 septembre 2 014

Présents : ALBOUY P – BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – BOUILLE A – CAZENAVE M – DESCOUENS MS – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARZA I – MATAGNE C – PEREZ H – REVEL M – RONCIN D – USACHE P

Absente représentée : BONVALET D procuration à PEREZ H

Secrétaire de séance : BOUILLE A

Monsieur le Maire propose de voter le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2 014.
Madame Chloé Matagne demande des précisions sur le plan jeunesse. Monsieur Bedos précise que des actions seront menées sur les 11-13 ans, car au delà c'est déjà peine perdue.
Madame Christine Jaffuel précise que le plan jeunesse s'adresse aux jeunes jusqu'à 25 ans. Elle rajoute qu'elle a été désignée correspondante du plan jeunesse sur le territoire.
Après ces précisions, le compte rendu du conseil municipal est voté à l'unanimité.

I Modification des commissions municipales

Suite à la démission de Monsieur Jean-Luc Pioch, Monsieur le Maire propose au conseil de désigner Monsieur Pérez Henri à la commission des travaux, à la commission d'appel d'offres, et Madame Pascale Albouy à la commission Patrimoine et culture.

Vote à l'unanimité.

II Création des commissions extra-municipales et désignation de leurs membres

Monsieur le Maire propose au conseil de créer les 5 commissions extra-municipales suivantes et de désigner leurs membres : commission vie associative et festivités, commission culture et patrimoine, commission vie au quotidien, commission embellissement du village et commission communication.

Vote à l'unanimité.

III Travaux rue du Four : effacement réseaux Orange

Monsieur le Maire dit au conseil que suite à la réfection de la rue du Four, il convient d'effectuer les travaux suivants : " effacement du réseau Orange" (mise en souterrain des réseaux existants) pour un montant de 3 982 € ttc.

Vote à l'unanimité.

IV Indemnité du receveur municipal 2014

Monsieur le Maire propose au conseil de voter l'indemnité de conseil attribuée au receveur municipal d'un montant de 421.97 €.

Vote à l'unanimité.

V Avoirs sur facture eau 2014

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a reçu 2 demandes de prise en charge d'une partie de la facture d'eau suite à des fuites.

Il propose comme précédemment d'appliquer la moyenne des trois dernières années + 25 % après présentation de la facture de réparation.

Vote à l'unanimité.

VI Renouvellement emploi contractuel à l'ALP

Monsieur le Maire propose au conseil de renouveler le poste d'agent contractuel à l'ALP pour pallier à l'absence d'un agent en maladie : du 25/08/2014 au 29/08/2014 : 35 h / 35 h et du 01/09/2014 au 31/08/2015 : 25 h / 35 h annualisé sur 21 h hebdomadaires, au SMIC.

Vote à l'unanimité

VII Création d'un emploi d'avenir à l'ALP

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi d'avenir à l'ALP pour les activités périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires pour une durée de 3 ans, du lundi 1er septembre 2014 au 31 août 2017, durée hebdomadaire : 35 h / 35 h rémunéré au SMIC.

Monsieur le Maire dit au conseil que l'agent recruté sera mis à disposition de l'association *La Clé des Champs* de Roujan pour une durée hebdomadaire de 14 h 15. Une convention de mise à disposition sera établie entre la commune et la *Clé des Champs*. Cet emploi bénéficie d'aide de l'Etat à hauteur de 75 %.

Vote à l'unanimité

VIII Création d'un emploi contractuel au restaurant scolaire

Monsieur le Maire propose au conseil la création d'un emploi contractuel au restaurant scolaire pour pallier à l'absence d'un agent en maladie, du 2 septembre 2014 au 17 octobre 2014, (vacances de Toussaint), 10 h / 35 h, rémunéré au SMIC.

Madame Matagne dit qu'il n'y a pas eu d'appel à candidature, Monsieur le Maire précise qu'il a fallu traiter cela dans l'urgence.

Vote : 13 voix pour - 2 abstentions

IX Prime exceptionnelle attribuée à 2 agents

Monsieur le Maire dit au conseil que 2 agents ont réparé une fuite le samedi 16 août 2014. Il propose de verser à ces agents une prime exceptionnelle de 50 € pour ces travaux.

Vote à l'unanimité

X Modification du règlement de la salle des fêtes

Par mesure de sécurité, suite à la pose de rideaux électriques à la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose au conseil de modifier le règlement intérieur de la salle des fêtes et de rajouter sur ce règlement la mention suivante :

- chaque utilisateur aura l'obligation de laisser tous les rideaux électriques ouverts pendant l'occupation de la salle.

Vote à l'unanimité

XI Questions diverses

1) Subvention à une nouvelle association

Suite à la création de l'association *Le Royaume des Neuf Fiefs*, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour l'achat du matériel. Cette association proposera des activités culturelles, sportives, éducatives pour les enfants. Elle interviendra également dans le cadre des activités périscolaires de l'ALP.

Vote à l'unanimité.

2) Modification du temps de travail pour 2 agents à l'ALP

Suite à la réforme des rythmes scolaires et notamment l'école le mercredi matin, Monsieur le Maire propose de porter la durée hebdomadaire à 29 h 30 / 35 h au lieu de 29 h / 35 h à compter du 1^{er} septembre 2014 pour les 2 agents affectés au ménage des salles.

Vote à l'unanimité.

XII Informations

1) Aide au commerce de proximité

Monsieur le Maire informe le conseil que le boulanger a demandé une participation financière à la commune pour l'achat de matériel d'un montant de 8 821.20 € (climatiseur, refroidisseur d'eau, table réfrigérée pour le pétrin).

Monsieur le Maire dit au conseil qu'une délibération avait été prise en 2012 pour aider le commerce de proximité en attribuant une aide de 1 000 €. Il propose de donner cette aide au boulanger.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

2) Travaux de l'été

Monsieur Bardou présente ces travaux :

- Afin de rechercher l'introduction d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement, la commune a entrepris cette recherche sur la deuxième partie du ruisseau de la Marelle (du pont croisement route de Caux - route de Roujan jusqu'au monument 1851 route de Cabrières).

Les travaux ont consisté d'abord au débroussaillage du ruisseau, ensuite au changement des tampons fonte, puis passage d'une caméra après curage du réseau. En conclusion, le réseau dit " ruisseau Marianne Ros " a été détecté défectueux et devra être rénové.

- Concernant l'éclairage public et le projet de changement de boules lumineuses, nous testons actuellement un équipement éclairage à LED.

3) Bulletin municipal

Madame Matagne demande si un bulletin municipal sera établi. Elle dit que Monsieur Raymond Martin se propose de mettre à jour le site de la mairie en y insérant les comptes rendus du conseil. Monsieur Guilhaumon dit qu'il a donné son accord à Raymond Martin pour le site et que le bulletin sera établi prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est clos à 19 h 30.